

CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE 2025

BRANCHES DES ÉCONOMISTES DE LA CONSTRUCTION - 7490 A

OPCO ATLAS

Prise en charge annuelle par entreprise plafonnée à (VOIR CI-DESSOUS)
dans la limite du budget de la profession

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Entreprise de moins de 5 salariés : | 4 500 € / AN |
| Entreprise de 5 à 24 salariés : | 6 500 € / AN |
| Entreprise de 25 à 49 salariés : | 9 000 € / AN |

Thèmes prioritaires 01 (innovateurs) - BASE JOURNÉE 8 HEURES

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES DES MÉTIERS "INNOVATEURS, NOUVEAUX"

Étant exclues de toutes prises en charges les formations d'une durée inférieure à 3,5 heures

Plafonds de prise en charge : 70 €/h dans la limite de 4 jours par personne

La qualité environnementale, la réglementation thermique, la réglementation environnementale, l'efficacité énergétique, l'analyse du cycle de vie (bilan carbone), la gestion des déchets de chantier (démolition et construction)

- MOOC : efficacité énergétique, privilégier l'enveloppe thermique
- Actualisation maîtrise d'Œuvre amiante
- RE 2020, y compris MOOC
- RE 2020 : la révolution carbone par zone climatique (distanciel)
- Décrypter le Décret Tertiaire
- Formation à la démarche Bâtiments Durables Franciliens
- Concevoir et construire en bois
- Construction bois et isolation en bottes de paille
- Construction bois et gestion du risque incendie
- La Sobriété Énergétique dans le bâtiment
- Les Matériaux Biosourcés : BOIS - PAILLE - CHANVRE - Etc.
- Construction en pierres sèches
- Construction en principe constructif HORS-SITE
- Construction en "économie circulaire"
- Économie des bâtiments à haute performance énergétique
- Réhabilitation énergétique et environnementale des bâtiments
- Quelle pierre pour quel usage, en voirie et espaces publics
- Économistes reconnus garants de la performance énergétique des bâtiments (RGE) (distanciel)
- Confort d'Été - Les solutions passives (distanciel)
- Diagnostic PEMD
- Gestion et Réemploi des déchets du bâtiment : nouvelles règles, nouvelles pratiques !
- Gestion de l'eau dans le bâtiment

Analyse du Cycle de Vie (ACV) : prescrire selon le cycle de vie des produits et bâtiments

- MOOC ACV : Prescrire selon le cycle de vie des bâtiments
- Réaliser l'Analyse de Cycle de Vie de votre projet de construction dans le cadre de la RE2020 (distanciel)
- Comprendre l'analyse du cycle de vie appliquée au bâtiment
- Formation aux logiciels de calcul de l'ACV : CYPE - SUSTAINECHO (autres logiciels, interroger la CPNEFP)

Conception en coût global et économie de la maintenance (connaissance, pratiques des logiciels et stratégies)

- MOOC : coût global appliqué dans la construction
- MOOC : méthode d'estimation et analyse des coûts
- Pratique sur ANTICIP/ ESTIMA
- Parcours : Coût global de la construction
- Economie de la construction bois

Maîtrise d'Œuvre d'Exécution - Marchés de MOE

- Sous-traitance et Co-traitance
- L'essentiel de vos contrats de maîtrise d'œuvre
- Maîtrise d'Œuvre en démolition - Gestion des déchets de chantier
- Maîtrise d'Œuvre en désamiantage et déplombage - INITIAL ET PERFECTIONNEMENT
- Maîtrise d'Œuvre avant démolition
- Mise en pratique du LEAN construction
- Gérer et réussir la réception des travaux
- Maîtrise d'Œuvre et Sécurité Chantiers

Assistance à Maître d'ouvrage

- AMO : Intervenir en Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage
- Initiation à la Programmation.

Coordination des travaux : Ordonnancement, Pilotage et Coordination

- Formation au Métier de l'OPC (Ordonnancement – Pilotage – Coordination) – Débutant
- Formation au Métier de l'OPC (Ordonnancement – Pilotage – Coordination) - Niv.2 – Intermédiaire
- Formation au Métier de l'OPC (Ordonnancement – Pilotage – Coordination)-Niv.3 – Expert
- Conduite de réunion de chantier et gestion de conflits

Nouveautés des métiers

- Découvrir l'IA générative et ses applications en entreprises
- Optimisez vos opérations avec l'IA - Niveau 2
- Placez l'IA au cœur de vos processus métiers - Niveau 3
- Intelligence émotionnelle pour développer votre agilité managériale
- Maîtriser ses projets avec MS Project.
- MS Project- Perfectionnement Niveau 2
- Parcours ANTICIP/ESTIMA

Événements particuliers - Formations plusieurs sessions annuelles

- Le rendez-vous de l'actualisation réglementaire (En PRÉSENTIEL)
- Le rendez-vous de l'actualisation réglementaire (en DISTANCIEL)
- Participation à des MASTER CLASS, à des JOURNÉES D'ATELIERS TECHNIQUES, à des CONVENTIONS TECHNIQUES, etc.

Thèmes prioritaires 02

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES DES MÉTIERS "DE BASE"

Étant exclues de toutes prises en charges les formations d'une durée inférieure à 3,5 heures

Techniques liées à l'exercice de la profession

Plafonds de prise en charge : 60 €/h dans la limite de 2 jours par personne

Rédaction des pièces administratives (AE, CCAP, etc.)

- Un CCAP efficace pour les marchés de travaux

Rédaction de pièces écrites (CCTP)

- Le descriptif (CCTP) Cahier des Clauses Techniques Particulières

- Les CCTP pour l'Économistes de la Construction : De la rédaction manuelle à l'automatisation avec l'IA – Niveau 1

- Perfectionnement en rédaction de CCTP : Optimisation des descriptions et intégration de l'IA – Niveau 2

- Maîtriser l'impact de la réglementation incendie des ERP

- Maîtriser les Fondamentaux de l'Acoustique du Bâtiment

- Les essentiels de l'acoustique

- Les essentiels de la sécurité incendie dans les ERP

- Initiation à la projection

Approche aux règles des Marchés publics ET Marchés privés

- CCAG des marchés publics de maîtrise d'œuvre

- nouvelles règles des marchés publics

- l'essentiel du code de la commande publique

Attribution de marchés de travaux - Gestion financière et administrative des marchés de travaux - Réception de travaux

- MOOC : les pièces à éviter lors de l'attribution d'un marché de travaux

- Maîtriser la gestion financière des marchés de travaux

Droit et réclamations

- Droit de l'environnement et de l'urbanisme

- Montage immobilier

- Droit de la construction

- Anticipation et gestion des litiges et réclamations

Thèmes non prioritaires 03

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES DES METIERS "DE BASE" ET ORGANISATION DANS L'ENTREPRISE

Étant exclues de toutes prises en charges les formations d'une durée inférieure à 3,5 heures

Plafonds de prise en charge :

50 €/h
dans la limite de 2 jours par personne

Manager nos entreprises

- *Manager à l'heure du numérique*
- *Télétravail manager*
- *Formation à la gestion comptable globale ET sociale en entreprises (perfectionnement) (EBP, CIEL COMPTA, SAGE, etc.) (pour tout autres logiciels, demander au responsable formation CPNEFP)*
- *Formation à la gestion de temps/gestion de projet/comptabilité en entreprises TEMPS 2000, GEIDE, EVERWIN, COGEO, WANDEED de l'éditeur TEAMBER, ORISIS de DEV INFLUENCE, (pour tout autres logiciels, demander au responsable formation CPNEFP)*
- *Formation à CHORUS PRO, LA FACTURE ÉLECTRONIQUE*
- *Répondre à un appel d'offre électronique*
- *Formation à la gestion des réseaux sociaux d'entreprises type LINKEDIN, TWITTER (pour tout autres logiciels, demander au responsable formation CPNEFP)*
- *Réussir l'entretien d'appréciation et l'entretien professionnel*
- *Efficacité Relationnelle : Gérer les situations difficiles avec les clients*
- *Anticiper et agir face à la pression du quotidien*
- *Coacher une équipe*
- *Développer la prévention des risques professionnels et son plan de prévention*
- *Mettre en place une démarche RSE dans l'entreprise*
- *Motivé dans la durée*
- *Faciliter les prises de décisions*
- *Communication avancée et conflits*
- *Agir sans stress*
- *Recruter selon les comportements et motivations*
- *Faciliter les prises de décisions*

Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) : Formation initiale - Révision obligatoire

Prescription et estimation du génie climatique, du génie électrique, des VRD et des aménagements extérieurs (VRD : Voiries Réseaux et Divers)

- Connaissance de l'électricité dans le bâtiment et les principales réglementations environnementales

Réglementations dans le bâtiment (incendie, accessibilité, acoustique, ascenseurs, etc...)

- MOOC : accessibilité des bâtiments recevant du public

- Accessibilité PMR : Une réglementation qui évolue - parcours ERP

- Accessibilité PMR : Une réglementation qui évolue - parcours LOGEMENTS

Quantifier les ouvrages

Risques et pathologies des bâtiments

| |
|--|
| LOGICIELS MÉTIERS : Maquette numérique (BIM), connaissance, pratiques des logiciels et stratégies+ |
| <i>- Formation sur des logiciels spécifiques métiers : ATTIC +, DEVIS SOC, BATISCRIP, MS PROJECT (pour tout autres logiciels, demander au responsable formation CPNEFP)</i> |
| <i>- MOOC : prescrire et estimer à l'heure du BIM</i> |
| <i>- Le BIM de l'économiste de la Construction</i> |
| <i>- Introduction au BIM pour l'Économiste de la Construction : maîtriser la maquette numérique dès les premiers pas</i> |
| <i>- Exploitation du BIM pour l'Économiste de la Construction : UTILISATION REVIT, Dynamo et l'intégration d'outils en entreprise pour les usages métiers</i> |
| Être juré de concours en Maîtrise d'Œuvre |
| Expertise judiciaire |
| Langues étrangères |
| Observations: <p style="text-align: center;">- LES EXCLUSIONS :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les formations en informatique bureautique (Word, Excel, POWER POINT,...)- Les journées d'information et d'initiation (en extérieur ou en entreprise) SAUF celles stipulées dans le présent document (convention par exemple)- Les conférences, tables rondes, colloques, symposiums, congrès sans atelier. SAUF celles stipulées dans le document- Les formations sur la défense incendie (maniement des extincteurs par exemple) |